



Protégez ceux que vous aimez.

Plan de protection du Canada, un chef de file en assurance vie sans exigence médicale et à émission simplifiée, offre une protection allant jusqu'à 1 000 000 \$ et pour les régimes **SANS EXIGENCE MÉDICALE** jusqu'à **500 000 \$**.

Les paiements commencent le deuxième mois ! * | Taux abordables | Proposition facile à faire | De 18 à 80 ans

Renseignez-vous sur les avantages sans frais! En voici quelques-uns :

- ✓ Programme d'aide en cas d'urgence
- ✓ Monnaie courante
- ✓ Lien juridique
- ✓ Prêt en cas de maladie en phase terminale
- ✓ Programme concurrentiel de bourses d'études
- ✓ Prestation transport

Lorsqu'il s'agit de vous procurer une assurance vie, des choix s'offrent à vous.

Téléphonez dès aujourd'hui pour obtenir une soumission gratuite et sans obligation.



www.ppcquebec.ca

* Cette offre s'applique seulement aux paiements mensuels.